dimensions voisines de celui qui nous occupe. Cet animal mesurant monté 5 mètres environ, avait été pêché à quelques distance à peine de nos côtes des Pyrénées-Orientales dans la baie de Rosas en Espagne.

On voit donc par là qu'il n'est pas impossible de rencontrer dans la Méditerranée des Raies cornues plus ou moins gigantesques: néanmoins pour l'individu qui fait l'objet de cette note la proximité du détroit de Gibraltar donne quelque vraisemblance à l'hypothèse de son arrivée par l'Atlantique, où les grands sujets sont relativement moins rares, sans cependant être aussi nombreux que sur les côtes américaines du Pacifique, où la taille de 8 mètres d'envergure est parfois atteinte.

Poissons nouveaux ou rares du Congo français,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

Continuant nos recherches sur la faune ichtyologique de l'Afrique équatoriale nous donnons dans cette note la description de quatre espèces nouvelles, un Mormyridé, un Characinidé, un Cyprinidé, un Siluridé. Nous signalons, en outre, parmi les Poissons de ces régions de la collection du Muséum qui paraissent s'écarter des types décrits jusqu'ici mais dont les différences ne nous semblent pas assez importantes pour mériter de constituer autre chose qu'une variété nouvelle, un Cyprinidé rapporté au *Labeo cyclorhynchus* Boulenger.

Nous ajoutons que deux exemplaires appartenant à la curieuse espèce *Eugnathichtys macroterolepis* formée en 1899 par M. Boulenger[1] ont été envoyés dès 1892 de Banghi par M. J. Dybowski.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour mentionner une petite collection tout récemment arrivée au Muséum et comprenant quelques espèces intéressantes : *Mormyrops nigricans* Boulenger, *Petrocephalus Balayi* Sauvage, *P. simus* Sauvage, *Marcusenius Kingsleyæ* Günther, *Hemichromis bimaculatus* Gill, *Ctenopoma gabonense* Günther, *Eleotris vittata* A. Duméril. Ces animaux provenant du Bas-Ogôoué sont dus à M. Haug.

Gnathonemus fuscus nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 4 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 4 fois 1/2. La longueur de la tête dépasse sensiblement sa hauteur; le profil supérieur est arrondi, convexe. La longueur du museau fait un peu moins du 1/3 de celle de la tête. La bouche est située au niveau du bord inférieur de l'œil, sa largeur est légèrement inférieure à la longueur du museau. Les dents un peu échancrées sont au

[1] Boulenger. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 75, pl. XXXIV, fig. 1.

nombre de 5 à 6 à la mâchoire supérieure de 6 à l'inférieure. Le menton est peu distinctement renflé. Le diamètre de l'œil fait la 1/2 de la longueur du museau et le 1/7 de la longueur de la tête. La nageoire dorsale composée de 24 ou 25 rayons commence au-dessus du 6ᵉ rayon de l'anale; la longueur de sa base égale un peu plus de la 1/2 de la distance qui la sépare de la tête. L'anale comprend 29 à 32 rayons; sa base égale environ la distance qui sépare son premier rayon de l'origine des ventrales. La pectorale arrondie fait les 2/3 de la longueur de la tête et dépasse la base de la ventrale; celle-ci mesure un peu plus de la 1/2 de la pectorale. La caudale est en grande partie recouverte d'écailles; ses lobes sont allongés et arrondis à l'extrémité. Le pédicule caudal un peu plus de 2 fois aussi long que haut fait les 2/3 de la longueur de la tête; on compte autour seulement 8 écailles. Il y a 57 écailles le long de la ligne latérale. La couleur est uniformément brun chocolat.

D. 24 à 25: A. 29 à 32: P. 10: V. 6: L. lat. 57: L. transv. 10/14.

N° 90 – 8 et 9. Coll. Mus. — Congo. Thollon.

Longueur totale: 225 et 215 millimètres.

Ce Poisson est assez voisin de *Gnathonemus Leopoldianus* Boulenger[1], du lac Léopold II, mais il ne possède que 8 écailles autour du pédicule caudal, ce qui le rapproche de *G. Moorii* Günther de l'Ogôoué et du Bas-Congo, dont il se sépare par son corps plus allongé et ses écailles plus nombreuses (57 au lieu de 43 à 49) et de *G. Schilthuisiæ* Boulenger[2], du lac Léopold II, dont il se distingue par sa dorsale et son anale moins allongées, le renflement de son menton à peine distinct, son œil plus petit et sa coloration.

Alestes Tholloni nov. sp.

La hauteur du corps est contenue un peu moins de 3 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 4 fois. Celle-ci est un peu plus longue que haute. Le museau fait les 2/3 du diamètre de l'œil, qui est compris 2 fois 3/4 dans la longueur de la tête. La paupière adipeuse est peu développée. L'espace interorbitaire est légèrement supérieur au diamètre de l'œil, qui égale la largeur de la bouche. Le maxillaire supérieur arrive à peine au bord antérieur de l'œil. On compte 14 dents à la mâchoire supérieure, une première rangée composée de 6 dents, une seconde de 8 plus volumineuses. A la mâchoire inférieure il existe une rangée de 8 dents pluricuspides suivie de 2 canines médianes. La nageoire dorsale comprend 10 rayons dont 8 branchus; elle commence à peu près au-dessus des premiers rayons de la ventrale, à égale distance du bout du museau et

[1] Boulenger. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 72, pl. XXXIII, fig. 3.
[2] Boulenger. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, p. 73, pl. XXXIII, fig. 4.

de la racine de la caudale. La nageoire anale possède 26 à 28 rayons, dont 24 à 26 branchus. La pectorale est un peu plus longue que la ventrale, dont elle atteint presque la base. La ventrale arrive à l'anus. La caudale est fourchue. On compte 32 écailles le long de la ligne latérale, $\frac{6\ 1/2}{3\ 1/2}$ en série transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale. La coloration générale est argentée, le dos a des reflets bleu acier, les nageoires sont grisâtres.

D. 10; A. 26 à 28; P. 14 à 16; V. 8; L. transv. $\frac{6\ 1/2}{3\ 1/2}$.

N° 90 — 21 et 22. Coll. Mus. — Congo. Thollon.

Longueur totale : 105 et 105 millimètres.

Cette espèce présente des affinités avec *Alestes longipinnis* Günther, de la côte occidentale d'Afrique, mais elle s'en distingue par son anale plus longue, ses écailles plus petites, tant en série longitudinale qu'en série transversale (33 au lieu de 26, $\frac{6\ 1/2}{3\ 1/2}$ au lieu de $\frac{5\ 1/2}{3\ 1/2}$).

Barbus Brazzai nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 3 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 3 fois et 2/3. Le museau égale la largeur interorbitaire ainsi que le diamètre de l'œil, qui est contenu 3 fois dans la longueur de la tête. Il n'y a pas de trace de barbillons. La nageoire dorsale sans épine comprend 11 rayons dont 8 branchus; sa plus grande hauteur égale près de 2 fois la longueur de sa base; elle commence à égale distance entre l'extrémité du museau et la racine de la caudale. L'anale comprend 8 rayons, dont 5 branchus. La pectorale fait les 4/5 de la longueur de la tête; elle égale et atteint la ventrale, qui arrive à l'anale et commence sous les premiers rayons de la dorsale. Il existe une écaille axillaire bien développée à la base de la ventrale. La caudale est fourchue. Le pédicule caudal est 1 fois 1/2 aussi long que haut. On compte 28 écailles le long de la ligne latérale, $\frac{3\ 1/2}{3\ 1/2}$ en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale. La couleur est uniformément gris olivâtre sur le dos, argentée sur les flancs et le ventre. Dents pharyngiennes 5. 3. 2 — 2. 3. 5.

D. 11; A. 8; P. 16; V. 9; L. lat. 28; L. transv. $\frac{3\ 1/2}{3\ 1/2}$.

N° 86 — 404 Coll. Mus. — Mobaka. Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 110 millimètres.

Ce Poisson semble assez voisin de *Barbus congicus*, espèce du Bas-Congo, décrite en 1899 par M. Boulenger[1]. Il s'en distingue aisément néan-

[1] Boulenger. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 100, pl. XL, fig. 3.

moins par l'absence de tout barbillon, caractère qui le rapproche de certaines espèces asiatiques.

Ailia occidentalis nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 4 fois 1/4 dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 6 fois. Le diamètre de l'œil dépasse un peu la longueur du museau et est compris 3 fois dans celle de la tête. Les mâchoires sont égales; elles sont munies d'une rangée de petites dents coniques. On ne distingue pas de dents sur le vomer. Le crâne est lisse. Les 4 paires de barbillons sont bien développées et à peu près égales; elles dépassent légèrement l'origine de l'anale. La longueur de la pectorale égale celle de la tête; son premier rayon est épineux et légèrement dentelé sur son bord interne. La ventrale est petite et commence environ au premier 1/3 de la longueur (sans la caudale). La nageoire anale comprend 61 rayons; elle atteint la caudale sans se confondre avec elle. Celle-ci est profondément fourchue. Il existe seulement une petite dorsale adipeuse 5 fois plus éloignée de l'extrémité du museau que de la racine de la caudale. Le corps est olive clair pointillé de noirâtre, les flancs argentés, l'abdomen jaunâtre. Il existe une tache noire mal limitée à l'origine de la caudale.

P. I, 8; A. 61.

N° 85 – 404 Coll. Mus. — Cap Lopez; Boisguillaume.

Longueur totale, 85 millimètres.

La présence d'une adipeuse rapproche cette espèce d'*Ailia coila* Ham. Buch. de l'Inde et d'une espèce de l'Afrique orientale, *Ailia somalensis*, décrite il y a peu de temps par M. Vinciguerra[1], avec laquelle elle offre de grands rapports, mais dont elle diffère cependant par ses rayons moins nombreux à l'anale et à la pectorale et la plus grande hauteur du corps. Comme le fait remarquer M. Vinciguerra, il est fort intéressant de retrouver en Afrique un représentant de ce genre indien.

M. Boulenger a décrit récemment[2] sous le nom de *Parailia congica*, un Poisson du lac Léopold II et de Boma à l'embouchure du Congo, qui se sépare de l'espèce décrite par nous, par l'absence de toute dorsale, la plus grande longueur de l'anale et plusieurs autres caractères. On voit par là, néanmoins, que des Poissons plus ou moins voisins des *Ailia* de l'Inde existent dans toute l'étendue de l'Afrique équatoriale[3].

(1) Vinciguerra. *Ann. Mus. Genova* [2], XVII. 1897, p. 346.

(2) Boulenger. *Ann. Mus. Congo Zool.*, I. p. 106, pl. XLI, fig. 3.

(3) Au moment de présenter cette note nous recevons de M. Boulenger un opuscule «Diagnoses of new Fishes discovered by Mr. W. L. S. Loat in the Nile» (*Ann. Nat. Hist.* Ser. 7, Vol. VIII., november 1901) contenant une courte description d'une espèce d'Omdurman, désignée sous le nom de *Physailia pellucida* et présentant, semble-t-il, avec la nôtre de très grandes affinités.

Labeo cyclorhynchus var. *variegata* var. nov.

N° 86-392 et 393 Coll. Mus. — Adouma (Ogôoué). Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 85 et 70 millimètres.

Chez ces deux animaux, qui sont des jeunes, la coloration est sensiblement différente de celle indiquée par M. Boulenger[1] pour l'individu type de l'espèce dont le corps était «brun foncé en-dessus, gris en-dessous, chaque écaille des côtés marquée d'un gros point rouge carmin, les nageoires paires brun foncé, les nageoires impaires gris foncé».

Dans nos spécimens, en effet, la coloration en alcool est constituée par des bigarrures brun foncé qui s'étendent très irrégulièrement sur toute la largeur des côtés, tandis que le fond est jaune pâle. Les rayons antérieurs des nageoires impaires, les rayons externes des nageoires paires sont noirs, le reste des nageoires, clair d'une nuance grisâtre; les bords de la caudale sont aussi noirs, tandis que le centre est gris avec quelques mouchetures. De plus, on compte 34 à 35 écailles le long de la ligne latérale au lieu de 38 dans l'exemplaire type.

Sur quelques Crustacés du Japon, offerts au Muséum par M. le Dr Harmand,

par M. E.-L. Bouvier.

Outre la très riche collection d'Insectes japonais que M. le Dr Harmand a offerte au Muséum, notre établissement doit à la générosité du même donateur un certain nombre de Crustacés décapodes qui méritent d'être signalés ici.

La plupart de ces Crustacés ne sont pas nouveaux et quelques-uns même (*Helice tridens* de Haan, *Sesarma intermedia* de Haan, *Geothelphusa de Haani* St., *Crangon vulgaris* Fab., *Palemon paucidens* de Haan, etc.) sont depuis longtemps connus comme appartenant à la faune japonaise. Il en est de même de l'*Astacus* (*Cambaroides*) *japonicus* de Haan, mais les spécimens de cette espèce sont intéressants à plus d'un titre, d'abord parce qu'il n'en existait pas encore dans les collections du Muséum, ensuite parce qu'ils m'ont permis de constater, après M. Ortmann, que l'échancrure postérieure du telson n'est pas, comme le croyait de Haan, un caractère spécifique, mais le résultat d'une lésion que présentent certains individus.

Plus intéressant encore est un Crabe macrophthalmien que M. de Man a étudié avec un soin minutieux, en 1895, et pour lequel il a fondé une espèce nouvelle, *Paracleistostoma cristatum*. Cette espèce est pour le moins

[1] Boulenger. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 98, pl. XI, fig. 1.

fort rare, car elle a été signalée, pour la première fois, par M. Ortmann (1894), qui la confondit avec une espèce de de Haan, le *Cleistostoma dilatatum*. Je n'ai rien à ajouter à la description très complète de M. de Man, sinon que le *P. cristatum* présente une ressemblance extérieure assez frappante avec les Dorippidés du genre *Palicus* (*Cymopolia*) et qu'il doit presque certainement se tenir dans les mêmes lieux. Les exemplaires donnés par M. Harmand au Muséum proviennent de la baie de Tokio et sont représentés par deux mâles et une femelle; ceux étudiés par M. de Man appartiennent au Musée de Strasbourg, où ils furent rapportés par M. Döderlein; ils provenaient de la même localité. Actuellement le genre *Paracleistostoma* ne comprend qu'une autre espèce, le *P. depressum* de Man, qui a été trouvé par le capitaine Storm, à Penang et à Pontianak.

Dans la collection se trouvent également deux Callianasses qui me paraissent nouvelles pour la science. Ces deux espèces appartiennent au même groupe que le *Callianana californiensis* et la *C. subterranea*, en ce sens que leur telson est à peu près aussi long que les uropodes, que leur front s'avance un peu en pointe entre les yeux et qne le méropodite de leur grand chélipède est muni à sa base d'une forte dent crochue. L'une et l'autre se font remarquer d'ailleurs par la brièveté de leur carapace qui n'a pas tout à fait le tiers de la longueur de l'abdomen, par l'absence complète de carènes et d'épines sur leur test et sur le carpe des chélipèdes, par la dimension de leurs antennules dont les fouets sont aussi longs que le pédoncule et un peu plus longs que la moitié de la carapace, par l'échancrure que présente la grande pince de l'index, par le développement prédominant de leur 2e segment abdominal dont les *pleurae* sont assez distinctes, enfin par la structure des fausses pattes antérieures de la femelle qui sont réduites à un filament.

L'une de ces espèces n'est certainement qu'une simple variété de la *C. californiensis* Dana; les seuls caractères qui l'en distinguent sont le développement un peu plus grand de la dent du méropodite du grand chélipède, la largeur très sensiblement égale du carpe en avant et en arrière, la réduction un peu moins grande de la pince, l'écartement des doigts qui est très prononcé à cause de la faible largeur des doigts à leur base, enfin la présence d'une épine bien nette sur le bord inférieur du carpe du petit chélipède. Il est à noter que la *C. californiensis* compte parmi les espèces largement répandues, car on la trouve en Géorgie dans l'Atlantique, en Californie et au détroit de Puget dans le Pacifique. La variété que je viens de décrire pourra être désignée sous le nom de *C. californiensis* var. *japonica*; elle est représentée par un spécimen femelle de 34 millimètres de longueur.

La seconde Callianasse de la collection appartient à une espèce nouvelle que je me fais un plaisir de dédier à M. Harmand, qui l'a découverte. La *Callianassa Harmandi* se distingue aisément de la précédente par son grand

chélipède, qui est beaucoup plus court et assez différemment conformé. L'ischiopodite ne présente que six ou sept dents sur son bord inférieur; le carpe n'est pas sensiblement plus long que la portion palmaire de la pince, son bord supérieur est arqué, son bord inférieur presque droit, et sa largeur est un peu plus grande en avant qu'en arrière. La pince, à sa base, est presque aussi large que le carpe, mais elle se retrécit un peu en avant; l'index est inerme, il ne présente même pas de denticulations, et l'échancrure qui le prolonge sur la partie palmaire est largement obtuse, beaucoup plus que dans l'espèce précédente. Le doigt mobile présente à sa base une large dent tronquée qui occupe presque le tiers de sa longueur; vient ensuite une profonde échancrure de même étendue, puis une dent obtuse très saillante qui est séparée de la pointe, très recourbée, par une échancrure étroite et profonde dans laquelle vient s'engager la pointe de l'index. Le méropodite du petit chélipède présente sur son bord inférieur une forte projection triangulaire qui se termine en pointe aiguë. La nageoire caudale est un peu échancrée à son extrémité. Longueur moyenne, 30 millimètres: longueur de la grande pince, 7 mil. 5; longueur du carpe, 6 mil. 7; le bras est à peu près aussi long que le carpe. Trois femelles et un mâle. Cette espèce se rapproche surtout de la *C. uncinata* Edw. du Chili, mais elle s'en distingue par son carpe plus long, par son pouce moins recourbé et par la forte dent subterminale qui se trouve sur cet article.

Les découvertes de M. Harmand portent à quatre le nombre des espèces de Callianasses jusqu'ici connues au Japon.

Ces espèces peuvent se distinguer rapidement à l'aide des caractères suivants :

Carpe beaucoup plus court que la portion palmaire de la main; très large et très profonde échancrure à la base de l'index; pouce armé d'un petit nombre de dents aiguës			C. DIADEMATA Orbm.
Carpe ayant à peu près la longueur de la portion palmaire.	Index aussi court que la portion palmaire.	Pouce inerme et peu recourbé	C. SUBTERRANEA var. *japonica* Orbm.
		Pouce très recourbé et armé de deux fortes dents obtuses	C. Harmandi nov. sp.
	Index beaucoup plus court que la portion palmaire, qui est longue et étroite		C. PETALURA St.
Carpe franchement plus long que la portion palmaire et un peu plus large; pouce denticulé, très recourbé.			C. CALIFORNIENSIS var. *japonica* nov. var.

Coléoptères térédiles recueillis au Japon par M. le Dr Harmand,

par M. P. Lesne.

L'étude des riches collections de Coléoptères recueillies au Japon par M. le Dr Harmand, ministre plénipotentiaire de France à Tokio, a déjà permis de compléter sur nombre de points les connaissances acquises sur la faune de cette contrée. La courte liste qui suit apporte encore quelques faits nouveaux sous ce même rapport. Les espèces énumérées ci-après ont toutes été récoltées dans les parties moyennes de l'île Nippon, soit aux environs de Tokio, soit au Nord de cette ville, dans les montagnes de Nikko[1].

1. Anobium (Nicobium) hirtum Ill. — Espèce de l'Europe moyenne, des contrées méditerranéennes et de l'Asie septentrionale, se rencontrant aussi dans l'Amérique du Nord, où elle a été importée. — 4 indiv.

2. Anobium (Sitodrepa) paniceum L. — Cosmopolite.

3. Oligomerus brunneus Sturm. — ♀ angulis anticis prothoracis rectis, acutissimis, elytris profunde ac dense punctatis haud striatis. Longueur : 5 millimètres. — 1 indiv.

Espèce répandue dans toute l'Europe et en Sibérie : sa présence au Japon avait déjà été signalée par Kiesenwetter.

4. Lasioderma (Hypora) serricorne Fabr. — Cosmopolite dans les régions chaudes.

5*. Dorcatoma sibirica Reitt. — L'unique spécimen répond parfaitement à la description de cette espèce, qui n'était encore connue que de la Sibérie orientale.

6*. Lyctoxylon japon[ic]um Reitt. — 3 indiv.

7. Dinoderus minutus Fabr. — Cosmopolite dans les régions chaudes. — 1 indiv.

8. Dinoderus japonicus Lesn. — 2 indiv.

9*. Cupes clathratus Solsky (*ocularis* Pasc.). — Espèce du Japon et de la côte mandchoue (Wladiwostok). — 2 indiv. ♂♀.

(1) Les espèces marquées d'un astérisque n'étaient pas encore représentées dans les collections du Muséum.

Dysticidae, Gyrinidae *et* Hydrophilidae *recueillis par M. Harmand, au Japon central, en 1900*, par M. M. Régimbart.

1. Dysticidae.

Hydroporus anchoralis Sharp. — Espèce des eaux courantes ayant une grande analogie avec notre *H. elegans* Stm., mais avec les lignes noires des élytres moins anastomosées. Le mâle a les tarses antérieurs très dilatés et armés de deux ongles énormes presque droits et à peu près aussi longs que les quatre articles du tarse. La femelle est plus mate avec les côtés du pronotum plus arqués. — Petite série.

Hyphydrus japonicus Sharp (*frontalis* Sharp). — Une femelle.

Laccophilus difficilis Sharp. — 1 exemplaire.

Agabus japonicus Sharp. — 1 exemplaire.

Agabus conspicuus Sharp. — 4 exemplaires.

Platambus fimbriatus Sharp. — Charmante espèce encore très rare dans les collections, de forme allongée, brillante, marquée de gros points en série sur les élytres, ferrugineuse en dessous, brun noir en dessus, avec le devant de la tête, deux taches au vertex, les côtés du pronotum, une bande basale et une large bande irrégulière latérale aux élytres d'un beau jaune. — Petite série.

Platambus pictipennis Sharp. — Belle série remarquable par la grande variabilité des exemplaires : les plus colorés ont deux taches basales souvent confluentes, et trois taches sublatérales, la première posthumérale, la seconde médiane, la troisième antéapicale, d'un beau jaune d'œuf; chez d'autres ces taches se réduisent et disparaissent plus ou moins, enfin chez un petit nombre il ne persiste plus que les deux taches médianes très petites; ces derniers exemplaires sont de taille plus petite, mais je ne trouve pas de caractères suffisants pour les séparer des autres.

Rhantus pulverosus Steph. — 4 exemplaires de cette espèce ultra-commune dans toute l'Asie.

Hydaticus Bowringi Clark. — 5 exemplaires.

Hydaticus grammicus Germ. (*nigrovittatus* Clark). — Petite série.

Eretes sticticus Lin. — Petite série de la forme ordinaire asiatique.

Cybister japonicus Sharp. — Un mâle et une femelle.

Cybister tripunctatus Ol. — Série.

2. Gyrinidae.

Dineutes marginatus Sharp. — 1 exemplaire.

Gyrinus japonicus Sharp. — Petite série.

3. **Hydrophilidae.**

Stethoxus (Hydrophilus) acuminatus Motsch. (*cognatus* Sharp). — Petite série.

Hydrophilus (Hydrocharis) affinis Sharp. — 2 exemplaires.

Philhydrus japonicus Sharp. — 2 exemplaires.

Berosus japonicus Sharp. — 1 exemplaire.

Berosus Lewisius Sharp. — 1 exemplaire.

Cyclonotum breve Sharp. — 1 exemplaire.

Cercyon ustus Sharp. — 2 exemplaires.

Cercyon vagus Sharp. — 1 exemplaire.

Cercyon rotundulus Sharp. — 1 exemplaire.

Cercyon olibrus Sharp. — Petite série.

Megasternum gibbulum Motsch. — Petite série.

Megasternum distinctum Sharp. — 2 exemplaires.

Pachysternum hæmorrhoum Motsch. — Série.

La détermination des *Megasternum* et *Pachysternum* est donnée sans garantie, ces Insectes étant fort difficiles à reconnaître et les descriptions de leurs auteurs n'étant pas toujours suffisantes.

Coléoptères cérambycides recueillis au Japon par M. le Dr Harmand, ministre plénipotentiaire de France à Tokio,

par M. Maurice Pic.

Le présent article est un supplément à la liste publiée récemment (*Bull. Muséum d'Histoire naturelle*, 1901, n° 2, p. 56[1]), laquelle mentionnait 85 espèces. M. le Dr Harmand a capturé à Yeso plusieurs espèces précédemment signalées : *Gaurotes doris* Bates, *Strangalia ochraceofasciata* Mots. *Clytanthus japonicus* Chevr. et plusieurs autres qu'il n'avait pas encore envoyées : *Pseudopidonia Staudingeri* Pic, *Strangalia mimica* Bates, *Rosalia Batesi* Har.; toutes les autres espèces mentionnées ici proviennent du Japon central, sans indication spéciale de provenance. La présente liste énumère 27 espèces non signalées pour les récoltes antérieures faites par M. le Dr Harmand.

Le nombre total des espèces recueillies au Japon par cet habile chasseur et envoyées au Muséum de Paris dépasse 110, chiffre qui représente une

[1] Je profite de l'occasion pour corriger quelques coquilles. Page 56 : *Corennys*, au lieu de Coremys; *Strangalia*, au lieu de Stransgalia; *Sympiezocera*, au lieu de Sympieozcera. Page 57 : *furcata*, au lieu de fuscata, etc.